

**SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL**

Ce programme est susceptible
d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel intervenant
dans la contractualisation et la
facturation d'une formation par
apprentissage

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle ou
avoir suivi la formation « Se repérer
dans la formation professionnelle :
acteurs et mesures ».

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-
réponses
- > Travaux d'application individuels
ou en sous-groupes : quiz,
exercices à partir de fiches
techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources
pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test de
positionnement, temps d'échanges,
travaux pratiques, exercices
d'entraînement...) et par un quiz
d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

SÉCURISER LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE CONVENTION DE FORMATION, CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE, FACTURATION ET PAIEMENT

Les questions générées par le système de financement de l'apprentissage sont nombreuses. Le prix de vente doit-il converger avec le niveau de prise en charge ? Quid des clauses de dédommagement dans la convention de formation ? Et les frais annexes ? Quels liens avec les CGV ? Quel niveau de prise en charge appliquer ? En pratique, que peut facturer un CFA au tiers payant (Opco, CNFPT, ANFH) ? Au cocontractant ? Selon quelles modalités ? Centre Inffo vous propose une formation 100 % dédiée à la sécurisation de votre modèle économique.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Définir les clauses financières dans le cadre de la convention de formation
- > Comprendre les critères de prise en charge financière de l'apprentissage, les cas de majorations, les modalités de facturation et les échéanciers de paiement
- > Identifier les modalités de facturation, de paiement et de contrôle avec l'organisme tiers-payant et l'acheteur

PROGRAMME

**INSERER DES CLAUSES FINANCIERES
DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE FORMATION**

- Différence entre prix de vente, prix de revient et niveau de prise en charge.
- Clauses relatives au règlement du restant à charge (dont frais annexes).
- Clauses de dédommagement en cas de modification ou de rupture anticipée de la convention.
- Articulation de la convention de formation avec les conditions générales de vente.

**APPLIQUER LE BON NIVEAU DE PRISE EN CHARGE
DU DIPLOME OU TITRE PREPARE**

- Suivi de la fixation du niveau de prise en charge : rôles de la CPNE, de France compétences et de l'État.

- Suivi de l'évolution du niveau de prise en charge : périodicité, impact sur les engagements contractuels...
- Application de la bonne convention collective nationale (CCN) et cas des employeurs sans CCN.

**SECURISER SA RELATION AVEC L'ORGANISME TIERS
PAYANT ET L'ACHETEUR**

- Modalités de facturation dans la relation avec l'Opco, le CNFPT ou l'ANFH et éventuellement avec l'employeur de l'apprenti.
- Modalités de paiement par l'Opco, le CNFPT ou l'ANFH : décaissement, échéancier et modalités de versement, minoration, majoration, fait générateur des versements...
- Périmètre de contrôle de service fait et pièces justificatives.



7 heures sur 1 jours
de 9 h à 17 h



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC



De 5 à 9 personnes maximum

**Toute une équipe
au service
de votre métier**



SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20

Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Intitulé : **SÉCURISER LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE : CONVENTION DE FORMATION, CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE, FACTURATION ET PAIEMENT**

Date : Tarif : **995 € HT (TVA 20 %) 1 194 € TTC**

CODE FORMATION : **FOR000195**

PARTICIPANT

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

.....

Tél. Courriel

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

.....

Tél. Courriel

N° SIRET /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ Code APE/NAF /___/___/___/___/ N° client: /___/___/___/___/ Effectif: /___/___/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ ☐ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC

Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco

Adresse

.....

Contact référent

Tél. Courriel

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire

☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

☐ Virement postal : IBAN de la Société générale

FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>